

Compte-rendu de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 9 juin 2016

M. le Vice-Président de la COFVU ouvre la séance à 14H00.
Il excuse les conseillers qui n'ont pu se libérer et donne lecture des pouvoirs.
Le quorum étant atteint, la commission peut siéger valablement.
Les membres de la commission se présentent.

Approbation du compte-rendu de la COFVU du 7 janvier 2016

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des voix.

Rappel des compétences consultatives et décisionnelles de la COFVU

Mme Tylec, Directrice Générale des Services Adjointe, présente les domaines dans lesquels la COFVU a un pouvoir décisionnel, tels que la répartition de l'enveloppe des moyens destinés à la formation allouée par le CA, les règles relatives aux examens, les règles d'évaluation des enseignements, les mesures concourant à la réussite des étudiants, etc.
La COFVU est consultée sur les programmes de formation des composantes.

Désignation de la personnalité extérieure siégeant au COFVU à titre personnel

Mme Harmand donne lecture du C.V. de Mme Mormentyn, Directrice de l'IFSI de Valenciennes et Maubeuge.

La candidature de Mme Mormentyn recueille un avis favorable à l'unanimité des voix.

Mme Harmand rencontrera le lendemain 10 juin Mme Mormentyn au sujet de l'hébergement éventuel de l'IFSI sur le campus du Mont-Houy. M. Delot souhaite être associé à cette rencontre afin d'évoquer le projet de préparation IFSI qui pourrait concurrencer la préparation au concours d'entrée déjà proposée par l'ISTV.

Désignation des représentants à la Commission des Statuts

Après un rappel de la composition et des règles de saisine de la Commission des Statuts, trois candidats se déclarent : pour les enseignants-chercheurs M. DELOT, pour les BIATSS Mme FLOQUET, pour les usagers M. NHAILI.

Les candidats sont élus à l'unanimité des voix.

Information sur le règlement des examens

M. Barbier expose que le règlement des examens de l'université fixe les orientations pour l'ensemble des composantes en matière de modalités de contrôle des connaissances, convocation et déroulement des épreuves, accès aux salles d'examens, fraudes, jurys, ...

Le règlement du contrôle des connaissances des composantes précise le règlement des examens de l'université en fonction des spécificités des composantes.

Il sera prochainement nécessaire de vérifier la cohérence des règlements de contrôle des connaissances avec le règlement des examens.

Avis sur le parcours « Building Information Modeling » (BIM)

Ce parcours, approuvé par le conseil de l'ISTV, est présenté par M. Eric Henry.

Il s'agit du 2^{ème} parcours du master de Génie Civil, qui fonctionnera en contrat de professionnalisation et en alternance, afin de répondre au fort besoin de formation pour les métiers de modelleur, coordinateur et manager.

Adossé au laboratoire DeVisu, le parcours fera l'objet d'un partenariat étroit avec les professionnels du secteur.

M. Delot ajoute qu'un panel d'entreprises a convergé sur les besoins de formation en BIM.

Mme Truffert évoque les e-books acquis par le SCD (plateforme ENI), qui pourront être utilisés par les étudiants concernés. De plus, dans le cadre d'une nouvelle maquette, le SCD pourra intervenir auprès des étudiants à l'occasion du module Initiation à la recherche.

M. Delot précise que les périodes d'alternance seront inversement proportionnelles à la distance à parcourir par les étudiants, car le public pourra provenir de la France entière.

Mme Harmand ajoute que ce master fait l'objet d'une mention co-accréditée de la COMUE.

La création du parcours BIM recueille un avis favorable à l'unanimité des voix.

Avis sur la demande de subvention dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) au profit de la Fédération des Etudiants de Valenciennes (FEV) d'un montant de 3000 €

M. Bruhier présente la demande de subvention FSDIE de la FEV, initialement d'un montant de 4000 € : il s'agit de financer l'organisation le 6 octobre 2016 de la J'Day-E, qui consiste en un accueil ludique des étudiants primo-entrants avec présentation des services de l'université.

L'édition 2015 a connu une affluence record d'étudiants (environ 1400), mais a provoqué un déficit de l'ordre de 4000 € pour la FEV, qui a été comblé avec les fonds propres de l'association et les autres actions bénéficiaires.

M. Bruhier et Mme Callens expliquent que le montant demandé a doublé par rapport à l'année passée car un nombre plus élevé de participants implique une augmentation des dépenses en matière de jeux, qui sont très onéreux.

La commission FSDIE a rendu un avis favorable pour attribuer une subvention de 3000 €.

Cet avis est confirmé à l'unanimité des voix.

M. Delevaque ajoute qu'une journée de cohésion aura également lieu en septembre à Cambrai pour les étudiants de l'UVHC et de Lille 2, en partenariat avec l'association étudiante LIFE.

Questions diverses

Mme Truffert souhaite savoir si un changement de calendrier au niveau du contrôle continu est à prévoir, afin d'adapter au mieux les services du SCD.

Il n'y a pas de modification notable, M. Barbier précise qu'on prévoit toujours davantage de DS en fin de semestre.

Mme Richardot ajoute qu'à la FLLASH, le contrôle continu est total : 11 semaines de cours donnent une moyenne de notes A, puis une semaine banalisée produit la note B ; la moyenne de A et B est ensuite calculée, elle est également utilisée comme note de rattrapage.

Mme Truffert évoque l'appel à projet « Plan Bibliothèques Ouvertes » lancé par le ministère afin de répondre à la demande étudiante.

Le SCD s'est déjà inscrit dans cette ligne en maintenant le service ouvert en février et en avril, ainsi qu'en augmentant l'amplitude d'ouverture le soir et le samedi après-midi.

Le plan permettra un financement à 75% du coût des moniteurs à partir de janvier 2017, afin d'étendre les heures d'ouverture jusque 20h du lundi au jeudi.

Mme Truffert informe les conseillers de l'élection prochaine du conseil documentaire, qui vote le budget du SCD et approuve les politiques d'acquisition. Cinq représentants des étudiants seront élus par le conseil parmi les élus au CA et au CAC.

Etaient présents :

M. BARBIER, Vice-Président COFVU (sans voix délibérative)

Membres présents avec voix délibérative :

Collège A : Mme et M. ICARD, BEN BARKA, CHOMARAT, DELOT, HARMAND

Collège B : Mmes et Mme SCOYEZ, RICHARDOT, DELEVAQUE, DUBRULLE, HENRY

Collège BIATSS : Mmes et M. FLOQUET, FONTAINE et JOLY

Collège usagers : Mmes et M. BRUHIER, ENGANDZAS, MUSY, NHAILI, CHATELEE, EL OUAHABI, NARGUET, KONATE

Personnalités extérieures avec voix délibérative

Membres de droit sans voix délibérative

Membres invités sans voix délibérative:

Mme CALLENS, M. GRONDEL, Mme TRUFFERT, M. VAN OOST, Mme EGEA

Pouvoirs :

Mme MORGAND à Mme HARMAND

M. SENECHAL à Mme SCOYEZ

Mme NIEMCZYK à M. FONTAINE

M. JACQUEMIN à Mme CHATELEE

Mme PREVOST à Mme NARGUET

Fait à Valenciennes le 31 août 2016

Le Vice-Président COFVU

F. BARBIER